

Evaluation des élections

Une amélioration est toujours possible par le biais d'une clarification de la répartition des tâches et responsabilités dans le cadre de l'organisation des élections, de l'amélioration et du suivi ainsi que de la coordination des activités électorales et de l'amélioration de la communication avec les médias, les citoyens et les autres intéressés.

A cet effet, à l'issue des élections du 7 juin 2009, les bureaux principaux de canton de l'ensemble du Royaume ont été sollicités afin de transmettre une évaluation de l'organisation mise en place par le SPF Intérieur à cette occasion.

Ces évaluations, qui permettront la Direction des Elections d'encore mieux préparer le prochain scrutin, peuvent être résumées comme suit :

- Une bonne perception générale des instructions et des formulaires électoraux qui ont été simplifiés.
- En ce qui concerne les nouveautés législatives, la possibilité du volontariat pour les fonctions d'assesseurs recueille des réactions mitigées, de même pour la déclaration sur l'honneur en matière de vote par procuration, bien que considérée en majorité comme une très bonne idée.
- **L'ensemble des cantons souligne la très bonne qualité du site web des élections, sa facilité de navigation et la qualité de son contenu.**
- **En règle générale, les cantons apprécient la nouvelle application de transmission digitale des résultats et soulignent sa facilité d'utilisation.** Des améliorations peuvent néanmoins être apportées en terme de formation à cette application.
- Réaction positive des cantons quant à l'accessibilité et à la compétence des collaborateurs de notre Direction générale dans l'organisation des élections.